

l'ouest, par le chemin ou route 17, qui va à Pollionnay, l'aqueduc a été vu, il décrivait un angle et se dirigeait vers Varville.

Un peu plus bas (Pierre-Cale), cote 400 environ, dans une terre sise au nord de la route 24, et appartenant à la famille Reymond, on voit, à fleur du sol, le radier en béton de tuileaux d'un tronçon d'aqueduc; ce radier et son sous-radier, en béton de chaux et de sable, mesurent 0^m,60 entre la maçonnerie en moellons dans laquelle ils sont insérés. Si sur ce point la largeur du canal était maintenue, comme à Vaugneray, à 0^m,44, l'enduit avait alors 0^m,08 d'épaisseur sur chaque piédroit.

M. Reymond, maire de Grézieu (1887-88), nous a dit que son père avait procédé à la démolition de l'aqueduc dans sa terre, mais qu'il avait recommandé de conserver ce tronçon.

En remontant de Pierre-Cale vers Maisons-Brûlées, les Béchères, ou vers le Recret et Montferrat, on nous dit qu'on trouve fréquemment des vestiges d'aqueducs. Cela ne prouve qu'une chose, c'est que les eaux des massifs montagneux, entre et au-dessus de Pollionnay et de Vaugneray, ont été captées avec soin, au prix de dépenses considérables, imposées sans doute, à l'époque romaine, par des besoins multiples et impérieux.

Ces canaux étaient-ils raccordés à l'aqueduc de Vaugneray, au-dessus ou au-dessous du radier visible dans la propriété de la famille Reymond? Cela importe peu à notre étude, nous constatons, cependant, que de Pierre-Cale, jusqu'au-dessous du village de Grézieu, où est visible le radier sur la route, en face la propriété Éveillé, la distance est de 1,700 mètres et la dénivellation de 70 mètres. Si le canal avait suivi une ligne directe entre ces deux points, la pente aurait été de 0^m,457 par mètre, ou 4^m,57 par 100 mètres.